

patrimoine.



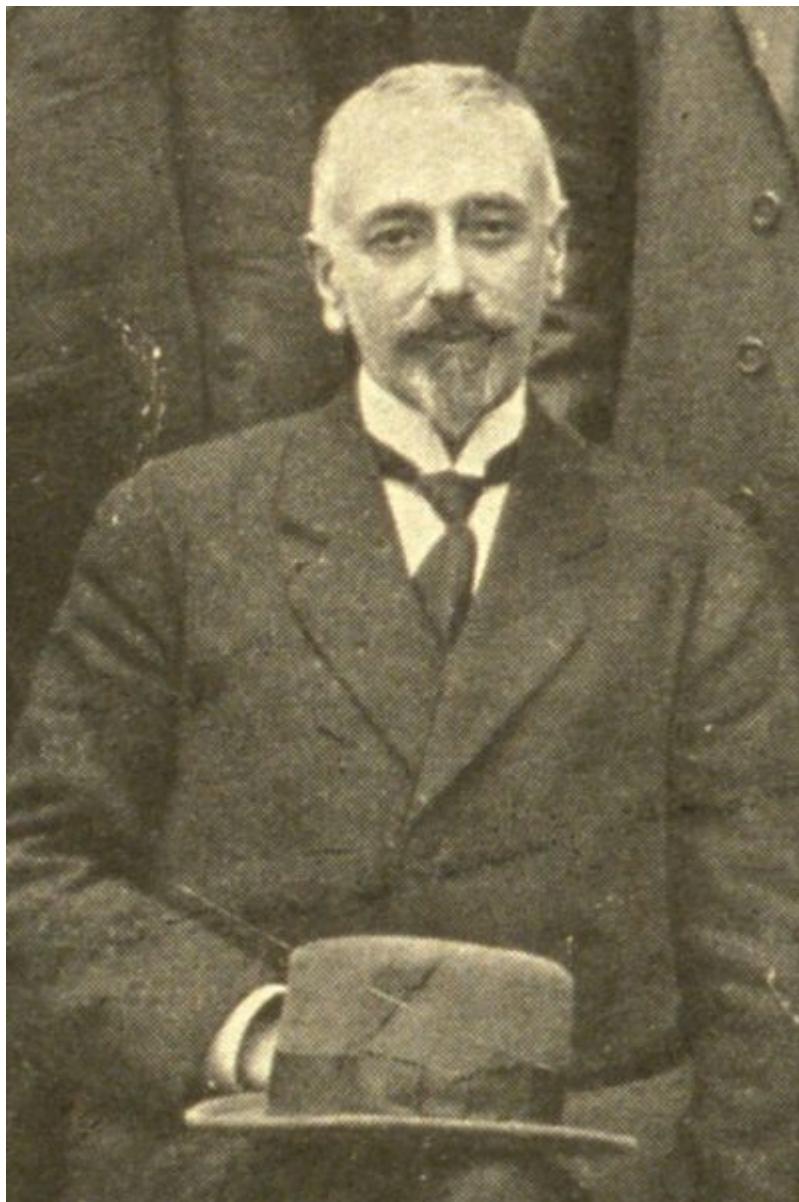
- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [*Recherche*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [N](#)
5. Nail Louis

Nail Louis



Louis Nail (1864-1920) naît le 27 septembre 1864 à Château-Gontier (Mayenne). Le 3 juin 1895, il épouse à Lorient, Eugénie Jéhanno. Il décède le 25 octobre 1920 à Paris après avoir été renversé par une voiture.

Avocat de formation, il effectue ses études de droit à Rennes. Après avoir été inscrit quelques temps au barreau de Rennes, en 1889, il vient exercer à Lorient. Il entre presqu'aussitôt en politique dans les rangs du parti radical-socialiste. Le 15 juin 1893, il est élu conseiller municipal sous le mandat d'Edouard Broni. Président de la société scolaire de secours mutuels et de retraites, conférencier de la société républicaine d'instruction et conférencier de l'université populaire de Lorient, il s'impose rapidement à l'assemblée municipale grâce à ses talents d'orateur, son travail et ses idées. Le 10 mai 1896, après une campagne électorale dans laquelle il prend une part active, il est nommé deuxième adjoint. Le 21 novembre 1897, Edouard Broni, démissionnaire, est remplacé par Adolphe L'Helgouac'h et Louis Nail devient premier adjoint. À partir du 5 novembre 1905, il occupe les fonctions de maire puis le 18 décembre, il est désigné maire par ses collègues, suite au décès de Joseph Talvas. Arrivé au pouvoir en pleine séparation de l'Église et de l'État, il fait preuve d'une grande fermeté lors de l'expulsion des congrégations religieuses locales.

Il occupe la fonction de maire jusqu'au 19 mai 1912.

En 1898, il devient conseiller général du Morbihan pour le premier canton de Lorient, et siège dans la minorité républicaine. Reconduit jusqu'en 1920, à partir du 8 septembre 1913, suite au changement de majorité au conseil, il est élu, par une voix d'écart, au poste de président du conseil général.

En 1902, contre l'avis de Paul Guieysse qui soutient un autre candidat, le congrès d'Auray du parti républicain, le désigne pour se présenter dans la troisième circonscription aux élections législatives mais il perd face au libéral Jean Guilloteaux. Considérant Paul Guieysse comme responsable de son échec aux élections législatives de 1902, il se présente face à lui dans la première circonscription de Lorient en 1910. Malgré un ballotage favorable à Paul Guieysse au premier tour, il se maintient au second et est élu en tant que député de Lorient le 8 mai 1910. Il occupe ce poste jusqu'à sa mort. En 1912, il élaboré un programme naval qu'il présente à la chambre des députés. En 1913, il est nommé rapporteur du budget des finances.

Au lendemain des élections de 1914 et après la déclaration de guerre, il se déclare en faveur de l'Union sacrée et garde cette ligne de conduite jusqu'à la fin. Le 29 octobre 1915, il entre au gouvernement, en tant que sous-secrétaire d'État à la Marine chargé de la marine marchande. Il est remplacé le 4 juillet 1917. Durant ces vingt mois, la question du ravitaillement en matières premières, en munitions, en vivres de toutes sortes est au centre de ses préoccupations. Il œuvre sans relâche à la reconstitution de la flotte marchande victime des torpillages incessants de l'ennemi. Son investissement auprès des armateurs armant à la grande pêche a permis d'affecter à des opérations de cabotage plus de 50 000 tonnes de voiliers. Il obtient également de la Marine militaire qu'elle affecte des équipes pour travailler à la réfection des navires des pêcheurs mobilisés. Il intervient au parlement pour que les pertes des bateaux de pêche, perdus pour fait de guerre, soit indemnisés au titre des dommages de guerre.

Quatre mois après avoir été remplacé, il entre au cabinet de Georges Clémenceau en tant que premier collaborateur : à partir du 16 novembre 1917, il est nommé ministre de la justice, garde des sceaux et vice-président du conseil des ministres. Durant son mandat qu'il occupe jusqu'au 18 janvier 1920, il fait notamment aboutir la révision du statut des magistrats.

Sous son impulsion, la ville de Lorient change peu à peu de visage. À l'échelle locale, il est l'instigateur des crèches municipales, des fourneaux économiques ou encore de la Goutte de lait. On lui doit également la gratuité des fournitures scolaires, la création de l'école primaire supérieure de jeunes filles, l'école municipale de musique, la constitution d'un bureau d'hygiène, l'aménagement des bains-douches populaires. Il est également le maire qui dote la ville d'un réseau d'eau potable en instaurant le captage des eaux du Scorff (décision du conseil municipal du 12 décembre 1908).

Le 25 juin 1905, il inaugure la statue Jules Simon. Le 30 juin 1907, il inaugure le collège de jeunes filles et l'hôpital de la Villeneuve (Bodélio). Le 28 avril, il remet les services de la Bourse du travail, installée dans un ancien château d'eau de la rue de l'Hôpital, aux syndicats.

Homme de conviction, il trouve que la démolition des remparts ne va pas assez vite, et défiant ainsi les autorités militaires, il va lui-même, accompagné d'ouvriers municipaux, donner les premiers coups de pioches aux fortifications en 1906. Le 17 février, il est verbalisé par les autorités militaires pour avoir continué la démolition des remparts sans autorisation et le 28 février, la gendarmerie sur ordre de l'État, est obligée d'intervenir pour empêcher la poursuite de la démolition des remparts par les employés municipaux.

Afin de relancer l'économie après la Première Guerre mondiale, le commissariat à la Marine marchande souhaite la création d'un grand port de pêche. Favorisant le développement économique, Louis Nail s'attache au développement de la pêche hauturière et le projet qu'il défend le plus ardemment, est la construction d'un grand port de pêche à Lorient. Si plusieurs projets sont mis en concurrence à partir de 1916, c'est le projet d'Henry Verrière, à qui Louis Nail a fait appel, qui est retenu suite à l'enquête d'utilité publique de 1919. C'est grâce à l'ancien maire que l'approfondissement des passes de la rade et la construction du port en eau profonde a pu se faire.

Quelques jours avant son décès, il s'adressait aux Congressistes et aux visiteurs de la Quinzaine du poisson en leur donnant rendez-vous dans cinq ans, lorsque le port de pêche de Lorient serait achevé. S'il décède accidentellement sans voir son œuvre réalisée, en hommage à son investissement, le port de pêche de Lorient porte son nom.

Ses obsèques ont lieu à Paris le jeudi 28 octobre 1920. Son corps est ensuite transporté à la gare d'Austerlitz, où le garde des sceaux prononce un discours, pour qu'il soit rapatrié à Lorient. Le train entre en gare le lendemain matin à 7h00. La salle du conseil municipal de l'hôtel de ville est transformée en chapelle ardente où son corps est exposé jusqu'au samedi matin. L'inhumation a lieu au cimetière de Carnel à 10h00.

Républicain convaincu, politique d'avant-garde et d'anticléricalisme, il s'assagit avec le temps en répudiant les luttes de classe et les luttes religieuses. En effet, il milite pour une république ouverte à tous dans le respect de ses lois laïques et sociales, tendant vers plus de progrès et de bien-être, souhaitant que l'entente et la paix aboutisse au développement de la Patrie.

En 1921, un comité est mis en place pour qu'un monument à sa mémoire soit élevé à Lorient. Il est inauguré le 28 octobre 1923 en présence de Raoul Péret, président de la chambre des députés et du sénateur Alfred Brard, président du comité Nail. Le monument est installé dans le square Nail (entre la place Jules Ferry et la place Aristide Briand) aujourd'hui disparu. Le monument en granit avec un médaillon de bronze, a survécu à la Seconde Guerre mondiale et après une restauration effectuée en 1953, il est aujourd'hui installé boulevard Nail, près de l'entrée du port de pêche de Keroman.



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)